

**Ville de Schiltigheim
Service Éducation
Année Scolaire 2025 - 2026
Inscription dans une école publique de Schiltigheim**

Maternelle : Petits ☐ Moyens ☐ Grands ☐

Elémentaire : CP ☐ CE1 ☐ CE2 ☐ CM1 ☐ CM2 ☐

Classe – de 3 ans Ecole Victor HUGO ☐

Classe – de 3 ans Ecole J. BAKER ☐

Classe – de 3 ans Ecole Rosa PARKS ☐

ENFANT : Nom : Prénom :

Né(e) le : A : ☐ masculin ☐ féminin

Cède les droits d'image et de la voix de mon enfant sur tous les supports de communication de la ville :

☐ OUI

☐ NON

PARENT 1 : Nom : Prénom :

Adresse :

CP : Commune :

Tél dom. : Port. :

Courriel (OBLIGATOIRE pour les inscriptions périscolaires) :

Profession : Tel. :

Nom et adresse de l'employeur :

Accord pour l'utilisation de votre email (envoi d'informations relatives aux mouvements de grèves, aux ouvertures d'inscriptions etc...) ☐ OUI ☐ NON

PARENT 2 : Nom : Prénom :

Adresse :

CP : Commune :

Tél dom. : Port. :

Courriel (OBLIGATOIRE pour les inscriptions périscolaires) :

Profession : Tel. :

Nom et adresse de l'employeur :

Accord pour l'utilisation de votre email (envoi d'informations relatives aux mouvements de grèves, aux ouvertures d'inscriptions etc...) ☐ OUI ☐ NON

Situation familiale des parents :

Marié ☐ Divorcé ☐ Séparé ☐ Monoparentale ☐ Vie Maritale ☐ Veuf/ve ☐ PACS ☐

En cas de séparation ou de divorce, veuillez préciser qui a la garde de l'enfant

Père ☐ Mère ☐ Garde alternée ☐ Autre ☐ Précisez :

ATTENTION L'INSCRIPTION SCOLAIRE N'OUVRIRA LES DROITS AUX INSCRIPTIONS EN PÉRISCOLAIRE QU'À CONDITION D'AVOIR RENSEIGNÉ UNE ADRESSE EMAIL

Pièces originales à joindre au dossier :

- **Livret de famille ou copie intégrale de l'acte de naissance de l'enfant, (dans le cas où l'enfant serait né à l'étranger, merci de fournir un acte traduit par un traducteur assermenté) ;** à défaut, une attestation sur l'honneur au sens de l'article D.131-3-1 du Code de l'Education.
- **Justificatif de domicile datant de moins de 3 mois :** facture d'électricité ou facture de gaz ou bail de location ou quittance de loyer ou dernière notification de la CAF.
- **En cas de séparation ou divorce du père et de la mère :** un jugement ou une convention qui fixe la résidence de l'enfant

ENGAGEMENT DES PARENTS :

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements notés ci-dessus et m'engage à signaler à la Ville de Schiltigheim tout changement dans la situation de l'enfant au cours de sa scolarité.

Il est rappelé que l'usager qui emploie un faux nom ou un faux état civil dans un acte public ou un document administratif destiné à l'autorité publique, qui produit une attestation ou un certificat falsifié, encourt les peines prévues aux articles L. 433-19 et L. 441-7 du code pénal.

Si ces manœuvres ont pour objet de conduire ou ont conduit à l'attribution d'un droit usurpé, les peines encourues sont celles prévues aux articles L. 313-1 et L. 313-3 du code pénal pour escroquerie ou tentative d'escroquerie.

En application de la loi du 06/01/1978, relative à l'Informatique, aux Fichiers et aux Libertés, vous êtes informés que :

- ✓ Les réponses au présent questionnaire sont obligatoires conformément à la circulaire n° 91-220 de l'Education Nationale en vue de la scolarisation des enfants.
- ✓ Les seuls destinataires de ces informations sont les services concernés de la Ville de Schiltigheim, de l'Education Nationale et de la Recette des Finances.
- ✓ Vous êtes habilités à obtenir communication des informations nominatives recueillies et d'en demander toutes rectifications.

« Lu et approuvé » le représentant légal de l'enfant

Schiltigheim, le

Père :

Mère :

Tuteur Légal :